



# IFFP

INSTITUT FÉDÉRAL DES  
HAUTES ÉTUDES EN  
FORMATION PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse  
en formation professionnelle*

**\*\*\* EMBARGO : 9 SEPTEMBRE 2016, 12h15 \*\*\***

Communiqué de presse

## **Fréquence, causes et répercussions des résiliations de contrats d'apprentissage : journée nationale et rapport de l'OBS IFFP**

**Berne, le 9 septembre 2016 – Que savons-nous des causes et des répercussions des résiliations de contrats d'apprentissage ? Comment réduire autant que possible le nombre de résiliations de contrats d'apprentissage, qui engendrent des coûts pour la collectivité en Suisse à hauteur de plusieurs milliards de francs ? A l'occasion de la première journée nationale de l'Observatoire suisse de la formation professionnelle de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle OBS IFFP, 200 spécialistes issus du monde de la formation professionnelle se sont aujourd'hui rassemblés à Berne pour se saisir de ces questions. Dans le même temps, l'OBS IFFP a publié son premier rapport de tendance sur la fréquence, les causes et les répercussions des résiliations de contrats d'apprentissage.**

Au programme de cette journée, la présentation des nouvelles statistiques de la formation et des résultats récents de la recherche par l'Office fédéral de la statistique OFS et l'OBS IFFP, une déclaration de principe de Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse et une conférence-débat rassemblant des jeunes concernés. Lors d'une table ouverte, des expertes et des experts, issus du monde politique, de l'économie et de la formation, ont débattu des solutions permettant de mieux parer aux résiliations de contrats d'apprentissage à l'avenir et des mesures de prévention pertinentes.

Dans son premier rapport de tendance, l'OBS IFFP démontre qu'en Suisse, 20 à 25 % des contrats d'apprentissage sont résiliés prématurément, pour la plupart au cours de la première année de formation. Les résiliations de contrats d'apprentissage ne sont cependant pas toujours suivies d'une rupture de la formation : entre 50 et 77 % des personnes en formation reprennent leur formation en l'espace de deux à trois ans. Les personnes en formation qui ne reprennent pas de formation après une résiliation de leur contrat d'apprentissage subissent des pertes financières significatives et engendrent des coûts substantiels pour la collectivité. En revanche, les coûts incombant aux entreprises sont relativement peu élevés.

Le rapport de tendance présenté montre que les résiliations de contrats d'apprentissage sont plus fréquentes en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. Ils sont particulièrement fréquents dans les domaines de la coiffure et des soins de beauté, de l'hôtellerie et des



services de restauration, du commerce et de la construction. Les causes des résiliations de contrats d'apprentissage sont notamment liées à des résultats scolaires insuffisants de la part des personnes en formation, à des conflits sociaux sur le lieu de travail et à de mauvaises conditions de formation en entreprise et dans la profession.

Environ 10 % des jeunes adultes en Suisse n'obtiennent pas de diplôme de la formation en raison d'une résiliation de leur contrat d'apprentissage. Il est important de disposer de connaissances scientifiques fondées sur la fréquence, les causes et les répercussions de ce phénomène pour pouvoir prendre des mesures préventives ciblées et soutenir de manière optimale le retour dans le système de la formation professionnelle des jeunes confrontés à la résiliation de leur contrat.

### **Observatoire suisse de la formation professionnelle OBS IFFP**

Avec l'Observatoire de la formation professionnelle, l'IFFP propose depuis cette année un centre de compétences qui se penche sur les tendances touchant la formation professionnelle ainsi que sur les défis de différents champs professionnels, et qui pointe des solutions pour la pratique. L'OBS IFFP a pour objectif de contribuer de manière innovante à un pilotage du système de la formation professionnelle suisse à la fois efficace et tourné vers l'avenir.

L'IFFP est l'organisation experte suisse pour la formation professionnelle. Il propose des formations et des formations continues à destination des responsables de la formation professionnelle, mène des projets de recherche dans le domaine de la formation professionnelle, contribue au développement des métiers et soutient la coopération internationale en matière de formation professionnelle. L'IFFP est présent à Lausanne, Lugano, Olten, Zollikofen près de Berne et Zurich.

### **Informations complémentaires et téléchargement du rapport :**

<http://www.iffp.swiss/obs-lva>

<http://www.iffp.swiss/conference-de-lobservatoire>

### **Pour toute question, contacter :**

Jacques Andres, responsable de la communication IFFP, 058 458 27 12,

[jacques.andres@ehb.swiss](mailto:jacques.andres@ehb.swiss)